

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

5 - REFERENTIELS

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
Bloc de compétences n° 1 : Elaboration de la Supply Chain de l'entreprise			
Principales activités : A1.1 Prise en compte de l'environnement interne et externe A1.2 Elaboration des schémas de flux physiques A1.3 Dimensionnement des moyens humains nécessaires au déploiement de la stratégie logistique A1.4 Analyse et définition des outils informationnels	En tenant compte de l'orientation stratégique globale de l'entreprise et des spécificités du secteur d'activité, définir la Supply Chain pour une projection en plans d'actions : C1.1.1 Réaliser une veille logistique (évolution du métier, des techniques, réglementation...) en mettant en place les techniques permettant l'acquisition, la gestion et l'exploitation optimales des flux d'informations au moyen d'outils digitaux, afin de faire évoluer son organisation C1.1.2 Mener une analyse de son environnement concurrentiel en utilisant les techniques du benchmarking, pour un positionnement optimal sur son marché C1.1.3 Identifier les enjeux internes et externes en étudiant leurs impacts sur la stratégie logistique C1.2 Définir une cartographie des flux permettant de quantifier et de qualifier les moyens matériels, financiers, et humains, ainsi que les systèmes d'information indispensables au déploiement de la chaine logistique afin de répondre à la demande du marché. C1.3 Déterminer les moyens humains et structurels à mettre en œuvre en prenant en compte l'ensemble des contraintes préalablement identifiées, afin d'atteindre les objectifs fixés par la stratégie définie. C1.4 Vérifier l'adéquation des systèmes d'information avec l'organisation des flux physiques , selon la cartographie des flux préalablement définie, sur l'ensemble de la chaine logistique, afin de réaliser un éventuel ajustement (incluant la proposition éventuelle d'alternatives supplémentaires tels qu'un portail de collaboration, une extension du périmètre de l'ERP, SI dédiés...)	<i>En relation avec les compétences C.1.1.1, C.1.1.2 & C.1.1.3:</i> 1/ La réalisation d'une analyse concurrentielle issue de l'entreprise Cette épreuve se traduit par la production d'un dossier individuel portant sur l'analyse économique de l'environnement global d'un marché/filière en lien avec l'entreprise. Etude de cas d'entreprise Epreuve individuelle Travail écrit <i>En relation avec les compétences C.1.2, C.1.3, C.1.4 & C.1.6:</i> 2/ La définition de la stratégie logistique d'une entreprise Comprenant - L'analyse du contexte de l'entreprise et sa stratégie de développement - L'état des lieux de l'organisation logistique actuelle - L'élaboration d'un plan de progrès - La planification des actions aboutissant au plan stratégique logistique Etude de cas d'entreprise Epreuve individuelle Travail écrit	<i>En relation avec les compétences C.1.1.1, C.1.1.2 & C.1.1.3:</i> <ul style="list-style-type: none"> • Qualité de la méthode et de la recherche d'informations : <ul style="list-style-type: none"> - les sources d'information internes et externes sélectionnées sont suffisantes, fiables et complémentaires, - le choix des informations exploitées est justifié au regard de l'étude à conduire et des éléments d'analyse recherchés. • Pertinence de l'analyse marché/entreprise <ul style="list-style-type: none"> - les caractéristiques globales du marché (offre, demande, concurrents directs et indirects) sont correctement identifiées et qualifiées, - l'identification des forces/faiblesses de l'entreprise et des menaces/opportunités portées par son marché sont correctes. - les enjeux sont identifiés et qualifiés <i>En relation avec la compétence C1.2</i> <ul style="list-style-type: none"> - La cartographie des flux intègre les nouvelles orientations de la stratégie de l'entreprise - La quantification et le chiffrage des moyens nécessaires au déploiement de la stratégie logistique sont réalistes - La cartographie des flux présente un schéma de circulation des flux optimal <i>En relation avec les compétences C1.3 & C1.4</i>

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

A1.5 Elaboration des budgets prévisionnels	C1.5 Elaborer un budget prévisionnel en utilisant les outils logiciels dédiés, selon les nouveaux besoins identifiés, quantifiés et les objectifs préalablement définis, en relation avec les services financiers de l'entreprise.	<i>En relation avec la compétence C.1.5</i> 3/ La réalisation d'un budget prévisionnel	<ul style="list-style-type: none"> - les axes d'améliorations logistiques sont identifiés et priorisés - la cartographie des flux est correctement réajustée - les moyens matériels, humains, financiers et d'information sont quantifiés et qualifiés - Le plan d'actions proposé est en corrélation avec la stratégie de l'entreprise
A1.6 Présentation et argumentation auprès de sa direction	C1.6 Communiquer et argumenter les choix stratégiques auprès de la direction en intégrant l'ensemble des éléments du diagnostic, afin d'en valider leur faisabilité.	Etude de cas d'entreprise Epreuve individuelle Travail écrit	<p><i>En relation avec la compétence C1.6</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - La priorisation des actions à mettre en place est justifiée et argumentée quant à leur enchaînement et leur intégration dans le plan directeur logistique <p><i>En relation avec la compétence C1.5</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Les besoins sont clairement quantifiés - la cohérence avec les objectifs fixés et les ressources allouées est démontrée - l'analyse des résultats de son activité est correctement effectuée - l'analyse est restituée de façon structurée et argumentée

Bloc de compétences n° 2 : Organisation et pilotage de l'activité logistique

Principales activités :	A partir des plans d'actions, piloter l'organisation logistique opérationnelle dans ses différentes composantes de manière à répondre aux objectifs préalablement définis tout en respectant les règles environnementales et en intégrant les risques :		<i>En relation avec les compétences C2.1.1 & C2.1.2</i>
A2.1 Participation à la sélection des fournisseurs	<p>C2.1.1 Contribuer à la recherche de fournisseurs susceptibles de répondre au cahier des charges élaboré par l'entreprise en tenant compte de la politique des achats de l'entreprise, seul ou en relation avec le service des achats.</p> <p>C2.1.2 Participer à la sélection des fournisseurs en fonction des critères déterminés par la direction, en privilégiant les acteurs respectueux de l'environnement et répondants à un cahier des charges engageant en matière de RSE, afin d'engager un processus de négociation et potentiellement les référencer, tout en contribuant à l'effort collectif de développement durable.</p>	<p><i>En relation avec les compétences C2.1.1, C2.1.2, C2.2.1 & C2.2.2</i></p> <p>1/définition des règles de gestion de stocks et d'un plan d'approvisionnement</p> <p>Etude de cas d'entreprise Epreuve individuelle Travail écrit</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les fournisseurs sélectionnés répondent aux critères déterminés par le service achat - Les critères de respect de l'environnement sont pris en compte - Le choix est argumenté <p><i>En relation avec les compétences C2.2.1 & C2.2.2</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Qualité de l'analyse et pertinence de la définition des règles de gestion de stocks - les caractéristiques des produits (typologie et saisonnalité) sont correctement identifiées

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

<p>A2.2 Gestion des approvisionnements et des stocks</p>	<p>C2.2.1 Définir des règles de gestion des stocks en tenant compte des contraintes et spécificités des produits à stocker et en fonction des infrastructures de stockage à disposition.</p> <p>C2.2.2 Gérer les approvisionnements, en assurant un suivi en temps réel à l'aide d'un outil informatisé, selon les prévisions des ventes, le niveau des stocks, le plan de production, et en tenant compte des modèles de réapprovisionnement qui auront été préalablement définis afin d'assurer l'optimisation des stocks.</p>	<p><i>En relation avec les compétences C2.3.1 & C2.3.2</i> 2/ Réalisation d'une planification de production</p> <p>Etude de cas d'entreprise Epreuve individuelle Travail écrit</p>	<ul style="list-style-type: none"> - leur coût d'immobilisation est correctement évalué - leur taux de rotation est correctement évalué - leur classe de gestion est correctement évaluée et identifiée • Qualité et pertinence des préconisations quant au choix la méthode d'approvisionnement - La fréquence et la périodicité des commandes sont correctement calculées
<p>A2.3 Planification et ordonnancement de l'activité logistique</p>	<p>C2.3.1 Planifier le lancement de l'activité logistique en fonction des contraintes des clients, des moyens de production, en tenant compte des ressources et capacités disponibles, afin de respecter les délais préalablement fixés</p> <p>C2.3.2 Ordonnancer l'activité logistique à l'aide de progiciels métier en fonction de la planification préalablement établie, afin d'assurer une utilisation optimale des ressources disponibles.</p>	<p><i>En relation avec les compétences C2.4 & C2.6</i> 3/ Réalisation d'une étude d'implantation et d'optimisation d'entrepôt</p> <p>Etude de cas d'entreprise Epreuve individuelle Travail écrit</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les calculs des quantités à commander prennent en compte la périodicité, l'état des stocks et les prévisions de vente/production - le plan d'approvisionnement est formalisé de façon claire et précise. - Les ruptures éventuelles sont identifiées et explicitées
<p>A2.4 Pilotage des flux d'entreposage</p>	<p>C2.4 Piloter les flux d'entreposage, à l'aide d'outils numériques, selon les contraintes réglementaires et sécuritaires, structurelles et humaines, afin d'optimiser la gestion des capacités de stockage.</p>	<p><i>En relation avec la compétence C2.5</i> 4/ Elaboration d'un plan de transport</p> <p>Etude de cas d'entreprise Epreuve individuelle Travail écrit</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les calculs de coûts correspondant à la méthode d'approvisionnement choisie sont effectués de manière juste et précise - le choix de la méthode est argumenté et sa performance est démontrée quant aux objectifs attendus
<p>A2.5 Gestion des transports</p>	<p>C2.5 Elaborer un plan de transport national ou international intégrant les contraintes réglementaires et environnementales en lien avec les modes de transport sélectionnés, afin d'assurer une distribution physique conforme aux attentes du client.</p>		<p><i>En relation avec les compétences C2.3.1 & C2.3.2</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - les contraintes en lien avec l'activité sont correctement identifiées et analysées
<p>A2.6 Utilisation des outils de pilotage</p>	<p>C2.6 Mettre en place des tableaux de bord d'activité informatisés en sélectionnant les indicateurs à sa disposition permettant de mesurer l'efficacité et la performance de l'activité logistique, afin d'assurer le suivi des différentes activités.</p>		<ul style="list-style-type: none"> - les ressources et capacités disponibles sont correctement identifiées et analysées - la planification est correctement établie et prend en compte les contraintes identifiées - l'ordonnancement fait ressortir l'optimisation des ressources et permet

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

			<p>de répondre aux attentes des clients préalablement identifiées</p> <p><i>En relation avec les compétences C2.4 & C2.6</i></p> <ul style="list-style-type: none">- les spécificités produits, les contraintes réglementaires, sécuritaires, environnementales et financières sont correctement identifiées- le schéma des flux de la chaîne logistique d'entreposage prend correctement en compte de l'ensemble des contraintes identifiées- les indicateurs de productivité sont identifiés- un tableau de bord d'activité est élaboré- Le plan de circulation des flux est élaboré en cohérence avec les objectifs de productivité et dans le respect de la réglementation en vigueur (HQSE). <p><i>En relation avec la compétence C2.5</i></p> <ul style="list-style-type: none">- l'ensemble des paramètres (type de marchandise, contraintes environnementales, destination, temps de transit, budget, quantités...) est pris en compte- le choix des modes de transport est adapté (fréquence, délais...) et justifié- en fonction de la destination les incoterms nécessaires sont identifiés- les calculs de la cotation transport sont effectués de manière exacte- le besoin éventuel d'intermédiaires est identifié et le cas échéant le choix des intermédiaires est justifié- le plan de transport respecte les contraintes et sa performance est démontrée
--	--	--	---

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

Bloc de compétences n° 3 : Management des équipes de la logistique

<p>Principales activités :</p> <p>A3.1 Planification de l'activité et des besoins en personnel</p> <p>A3.2 Contribution au recrutement de collaborateurs</p> <p>A3.3 Gestion opérationnelle de l'activité logistique</p> <p>A3.4 Animation au quotidien des équipes</p>	<p>En tenant compte de la stratégie logistique définie au sein de l'entreprise, assurer le management des équipes pour atteindre les objectifs fixés :</p> <p>C3.1 Anticiper les besoins en personnel de l'activité logistique, en déterminant les recrutements à prévoir au regard des objectifs fixés par la direction afin de disposer des ressources humaines pour assurer le fonctionnement du service.</p> <p>C3.2 Participer au processus de recrutement de futurs collaborateurs en collaboration avec le service RH de son entreprise, en contribuant à l'identification et la sélection des candidats à positionner sur les postes à pourvoir, afin de disposer des profils et compétences correspondant aux besoins générés par l'activité de son service</p> <p>C3.3.1 Organiser le travail à effectuer par les membres de son équipe, en déterminant les tâches, missions et objectifs assignés à chacun et en établissant le planning de travail dans le respect de la législation et en tenant compte des différents maillons de la chaîne logistique (gestion des approvisionnements et des stocks, planification et ordonnancement de l'activité de production, entreposage et distribution) afin d'assurer un fonctionnement optimal du service</p> <p>C3.3.2 Mettre en place les dispositions et aménagements de postes de travail pour les salariés en situation de handicap, en identifiant leurs besoins spécifiques, afin de leur garantir des conditions d'accès et d'autonomie suffisantes et conformes à la réglementation.</p> <p>C3.4.1 Communiquer régulièrement par les différents canaux physiques et digitaux pour actualiser l'ensemble des informations, afin de prévenir les équipes sur les évolutions de l'activité logistique au quotidien.</p>	<p><i>En relation avec les compétences C3.1, C3.2, C3.3.1 & C3.3.2</i></p> <p>1/ Organisation d'une activité logistique théorique ou issue de l'entreprise</p> <p>Etude de cas d'entreprise Epreuve individuelle Travail écrit</p> <p><i>En relation avec les compétences C3.4.1, C3.4.2, C3.4.3, C3.5.1 & C3.5.2</i></p> <p>2/ Animation d'une réunion ayant pour objectif de motiver et fédérer les équipes</p> <p>Etude de cas d'entreprise Epreuve individuelle Travail oral</p> <p>3/ Conduite d'un entretien professionnel</p> <p>Etude de cas d'entreprise Epreuve individuelle Travail oral</p>	<p><i>En relation les compétences C3.1 & C3.2</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - les besoins quantitatifs de main d'œuvre sont correctement évalués et anticipés en fonction des objectifs fixés - les besoins en compétences émergents, liés aux spécificités de l'activité sont correctement identifiés et évalués. <p><i>En relation les compétences C3.3.1 & C3.3.2</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - les plannings de travail sont établis en fonction des besoins générés par le service et permettent la mise à disposition des ressources nécessaires à son fonctionnement - les plannings de travail sont établis dans le respect dans la législation et de la stratégie d'entreprise. - les rôles, missions et tâches de chaque membre de l'équipe sont clairement circonscrits et définis, - la répartition du travail au sein de l'équipe permet de couvrir l'ensemble des besoins générés par le service - les dispositions garantissant l'accessibilité et l'autonomie des salariés en situation de handicap sont identifiées. - Les aléas sont pris en compte et correctement traités <p><i>En relation avec les compétences C3.4.1, C3.4.2, C3.4.3 & C3.5.1</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - le mode de management et de communication est adapté aux caractéristiques des membres de l'équipe, tout en tenant compte de la culture de l'entreprise
---	---	--	---

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

<p>A3.5 Contribution à la performance des équipes</p>	<p>C3.4.2 Fédérer les équipes de collaborateurs, en développant un mode de management adapté à leurs caractéristiques et à la culture de l'entreprise, afin de contribuer à leur motivation, leur implication et à l'atteinte des objectifs du service</p> <p>C3.4.3 Gérer et réguler les conflits pouvant survenir entre les membres de l'équipe, en trouvant les solutions adaptées et en préservant les intérêts de chacun afin de garantir un bon climat social et optimiser le bon fonctionnement du service</p> <p>C3.5.1 Superviser le travail produit par les équipes, en contrôlant le respect des procédures et règles définies, et en les aidant à résoudre les problèmes rencontrés, afin de garantir une qualité de service conforme aux engagements de l'entreprise et de contribuer à la satisfaction des clients</p> <p>C3.5.2 Réaliser les entretiens annuels d'évaluation, en fonction des objectifs fixés et des résultats obtenus, permettant de déterminer les axes de progrès de chacun et de définir les actions participant au développement de leurs compétences.</p>		<ul style="list-style-type: none"> - la clarté des échanges et l'attitude dynamique contribuent à la compréhension et l'adhésion des membres de l'équipe - l'animation de la réunion permet à chacun de ses membres de s'exprimer, de faire le point sur son travail et d'exposer ses difficultés, - la recherche des causes des difficultés rencontrées et leur résolution sont menées - la situation de conflit est désamorcée <p><i>En relation avec la compétence C3.5.2</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - l'évaluation de la performance du salarié permet d'identifier ses points forts et ses marges de progrès - l'entretien permet de vérifier le bien-être du salarié, ses motivations et objectifs - des solutions et moyens d'évolution envisagées sont adaptées à la situation du salarié et permettent de concilier son intérêt et celui de l'entreprise, - des conseils personnalisés sont prodigués afin de contribuer à l'amélioration des pratiques du salarié.
<p>Bloc de compétences n° 4 : Suivi et optimisation de la Supply Chain de l'entreprise</p>			
<p>Principales activités :</p> <p>A4.1 Analyse des tableaux de bord d'activité du processus logistique</p>	<p>Dans le cadre de l'amélioration continue de son organisation, mesurer et contrôler la performance de la Supply Chain en tenant compte des critères environnementaux, sociétaux (RSE), technologiques et digitaux :</p> <p>C4.1 Mesurer et analyser les écarts détectés, en s'appuyant sur l'examen quotidien des tableaux de bords renseignés et des indicateurs d'activité et de performance, afin de mettre en place des mesures correctives et améliorer le processus logistique.</p>	<p><i>En relation avec les compétences C4.1 & C4.2</i></p> <p>1/ Analyse de l'impact financier de l'activité logistique dans une entreprise</p> <p>Etude de cas d'entreprise Epreuve individuelle Travail écrit</p>	<p><i>En relation avec les compétences C4.1 & C4.2</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - L'exploitation des tableaux de bord permet de mesurer la performance de l'activité logistique - A partir des éléments comptables et financiers fournis, l'impact des coûts dans le fonctionnement de l'entreprise est évalué - L'analyse des résultats permet de mettre en place des mesures correctives

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

A4.2 Evaluation comptable et financière de la performance de l'activité logistique	C4.2 Evaluer les coûts logistiques en s'appuyant sur le service comptabilité/finances, pour en mesurer l'impact financier sur la rentabilité de l'entreprise, et apporter les corrections nécessaires afin d'améliorer la performance de l'activité logistique.	<i>En relation avec les compétences C4.3 & C4.4</i>	<i>En relation avec les compétences C4.3 & C4.4</i>
A4.3 Conduite d'un audit logistique	C4.3 Réaliser un audit de la performance logistique afin d'identifier, mesurer et évaluer les écarts par rapport aux référentiels de la profession.	2/ Réalisation d'un audit logistique et rédaction d'un plan de progrès	- Le périmètre et l'environnement logistique de l'entreprise auditée est déterminé
A4.4 Elaboration d'un plan de progrès	C4.4 Elaborer un plan de progrès , en tenant compte des résultats de l'audit, permettant de déterminer les actions correctives à mettre en œuvre afin de mesurer le niveau de maturité du système/périmètre logistique.	Etude de cas d'entreprise Epreuve individuelle Travail écrit et oral	- Les résultats de l'audit sont clairement explicités - Le niveau de maturité est évalué en fonction du référentiel utilisé - Le plan de progrès permet d'identifier et prioriser les axes d'optimisation afin de combler les écarts qualitatifs et quantitatifs détectés

Le cas échéant, description de tout autre document constitutif de la certification professionnelle

Dans le cadre du respect du règlement d'examen et avec l'accord du certificateur, tout candidat peut saisir le référent handicap de l'organisme de formation pour aménager les modalités d'évaluation et obtenir l'assistance d'un tiers lors de l'évaluation. Les supports et le matériel nécessaires à la réalisation des évaluations pourront être adaptés.

Sur conseil du référent handicap de l'organisme de formation, dans le respect des spécifications du référentiel et après accord du certificateur, le format de la modalité pourra être adaptée.

Sur avis motivé du référent handicap de l'organisme de formation et accord du certificateur, le jury de certification peut décider d'exempter le candidat de certains critères d'évaluation. : - dans la mesure où cela ne remet pas en question la capacité professionnelle globale du candidat - si le critère au regard de la nature du handicap n'a pas vocation à s'appliquer dans la pratique professionnelle future du candidat. Ces deux critères étant cumulatifs.